

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Clé-des-Champs

N° de la résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE de la Clé-des-Champs, Dunham**

Procès-verbal de la première séance du conseil d'établissement tenue le 25 septembre 2019, 18 h 30 à l'école de la Clé-des-Champs.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Karine Beauchemin, personnel de soutien
Marie Bolduc, enseignante
Isabelle Miltimore, enseignante
Roxanne Hudon-Touchette, enseignante
Bianca Bélisle, technicienne en service de garde
Nicholas Nadeau, parent
Sébastien Goyer, parent
Maude Ménard-Dunn, parent
Lisange Racine, parent

ÉTAIT ABSENT

François Desaulniers, parent

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Michel Moreau, Directeur

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 18 h 35.

La direction, Michel Moreau, constate le quorum et ouvre la séance. Il mènera la séance jusqu'à ce que les membres élisent une personne à la présidence. Un tour de table est fait afin de se présenter.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Il est proposé par Marie Bolduc, et résolu :

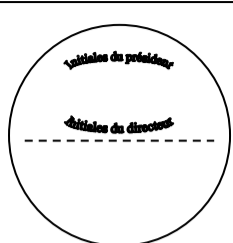
QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté avec l'ajout des points 12.8 Campagne de financement du 3^e cycle et 20.2 Halloween.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. PAROLE AU PUBLIC.

Aucun commentaire.

22CE1920-001



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Clé-des-Champs

22CE1920-002

22CE1920-003

22CE1920-004

4. ÉLECTION À LA PRÉSIDENTENCE.

La direction de l'école informe qu'il y a lieu d'élire un membre du conseil d'établissement comme président.

Ce membre doit être un représentant des parents au sein du conseil d'établissement.

Lisange Racine propose Maude Ménard-Dunn pour combler ce poste.

ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, celle-ci est élue par acclamation au poste de présidente du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an.

Il est proposé par Lisange Racine et résolu :

QUE Maude Ménard-Dunn soit élue présidente du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENTENCE.

La direction de l'école informe qu'il y a lieu d'élire un membre du conseil d'établissement à la vice-présidence tel que décrit dans les règles de régie interne.

Ce membre doit être un représentant des parents au sein du conseil d'établissement.

Lisange Racine se propose pour combler ce poste.

ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, celle-ci est élue par acclamation au poste de vice-présidente du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an.

QUE Lisange Racine soit élue vice-présidente du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6. ÉLECTIONS AU SECRÉTARIAT-TRÉSORERIE.

Karine Beauchemin présente sa candidature pour combler ce poste.

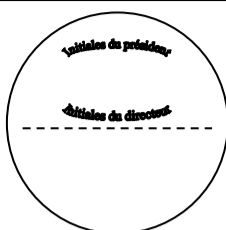
ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, celle-ci est élue par acclamation au poste de secrétaire-trésorière du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an.

Il est proposé par Sébastien Goyer, et résolu :

QUE Karine Beauchemin agisse comme secrétaire-trésorière du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

La direction offre ses félicitations à tous les élus et la nouvelle présidente prend en charge le déroulement de la réunion.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Clé-des-Champs

22CE1920-005

7. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 29 MAI 2019

Il est proposé par Nicholas Nadeau, et résolu :

Que le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 29 mai 2019 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Nil

8. ADOPTION D'UN CALENDRIER DES SÉANCES

La direction de l'école dépose un projet de calendrier des séances du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2019-2020.

Il est proposé par Roxanne Hudon-Touchette, et résolu :

QUE le projet de calendrier des séances du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2019-2020 soit adopté tel que déposé soit aux dates suivantes :

- 29 octobre 2019
- 10 décembre 2019
- 22 janvier 2020
- 7 avril 2020
- 26 mai 2020

22CE1920-006

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

9. RÉVISION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Voici les règles de régie interne

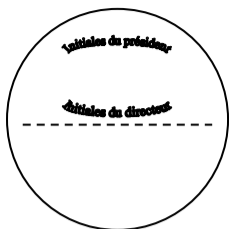
- Début de l'assemblée : 18 h 30.
- Durée : 2 h 30 maximum.
- Absence : aviser le plus rapidement possible le président du conseil ou l'école.
- Parole au public : au début de l'ordre du jour et maximum 15 minutes.
- Avis de convocation : 5 jours ouvrables par courriel.
- Après 2 absences non motivées, le président appellera la personne afin de l'informer qu'elle sera remplacée pour le reste de l'année par un substitut.
- Indiquer dans l'ordre du jour les points de décision et d'information.
- Ajout d'un poste à la vice-présidence.
- Les sujets abordés lors des rencontres du conseil traiteront de sujets touchant l'école de façon générale et non d'une problématique en particulier.

Il est proposé par Karine Beauchemin, et résolu :

QUE les règles de la régie interne de 2018-2019 soient reconduites pour l'année scolaire 2019-2020.

22CE1920-007

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Clé-des-Champs

10. NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ

La direction de l'école informe qu'il y a lieu de nommer des membres de la communauté au conseil d'établissement de l'école.

Les membres proposent les personnes suivantes pour agir comme représentants de la communauté, savoir :

- Guillaume Brais
- Maguy Carpentier

La secrétaire est désignée pour entrer en contact avec ces personnes.

Ces personnes recevront une convocation pour la prochaine rencontre du conseil d'établissement. Elles seront alors nommées officiellement comme représentants de la communauté.

11. DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS

La direction de l'école remet à chaque membre du conseil d'établissement et explique un formulaire de dénonciation d'intérêts à être signé et remis à la fin de la séance.

12. POINTS DE DÉCISION

12.1 RÉOLUTION DEMANDÉE POUR LES SORTIES À DISTANCE DE MARCHÉ

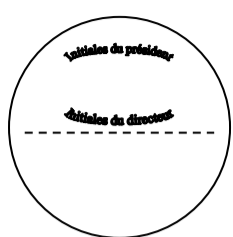
- Considérant les multiples possibilités offertes aux classes et au SDG de faire des sorties dans la ville ;
- considérant le besoin de garder un minimum de souplesse et de spontanéité dans l'horaire des enseignants et du SDG ;
- considérant que la direction s'assurera que les sorties à distance de marche se feront dans le cadre du projet éducatif ;
- considérant que la direction tiendra compte de la sécurité des élèves dans l'approbation des sorties ;
- considérant que la direction fera un rapport des activités approuvées au conseil ;

Il est proposé par Bianca Bélisle, et résolu :

QUE la direction puisse approuver, de façon exceptionnelle, des sorties à distance de marche sans autorisation préalable au conseil d'établissement pour l'année scolaire 2019-2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22CE1920-008



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Clé-des-Champs

12.2 RÉOLUTION DEMANDÉE POUR LES SORTIES ÉDUCATIVES

- Considérant que des offres de sortie respectant le projet éducatif de l'école peuvent être faites à la dernière minute ;
- considérant que ces sorties seront stimulantes et enrichissantes pour les élèves ;
- considérant que dans la mesure du possible, les sorties doivent être approuvées par le conseil avant la date ciblée ;
- considérant que dans l'impossibilité de faire approuver une sortie par le conseil avant la date ciblée, la direction demandera une approbation par courriel auprès de tous les membres du conseil ;
- considérant que la direction fera un rapport des activités approuvées au conseil.

Il est proposé par Isabelle Miltimore, et résolu ;

QUE la direction procède de la façon décrite avant l'approbation d'une sortie éducative.

22CE1920-009

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.3 APPROBATION DE SORTIES ÉDUCATIVES

Pièce de théâtre Mat et 1^{er} cycle Massey-Vanier 16 octobre
Sortie sportive pour toute l'école Mont St-Hilaire 29-30 octobre
Pièce de théâtre 2^e et 3^e cycle Palace de Granby 19 décembre
Piscine/ Aréna Cowansville pour tous 20 mars 2020
Cirque de Verdun 1^{er} cycle 6 mai 2020
Festival sportif Cowansville 29 mai 6^e année
Olympiade 4^e année Massey-Vanier 9 juin 2020
RécroFun St-Bruno Mat et 1^{er} cycle 10 juin 2020
Mine de Capelton 2^e cycle 19 juin 2020
Saute-moutons, musée des sciences et IMAX 3^e cycle 19 juin 2020
Plage pour toute l'école 22 juin 2020

Il est proposé par Maude Ménard-Dunn, et résolu :

QUE les activités proposées soient approuvées telles que présentées.

22CE1920-010

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

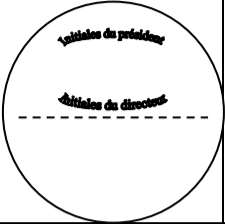
12.4 APPROBATION PRÉSENCE DES COMMISSAIRES À NOS SÉANCES

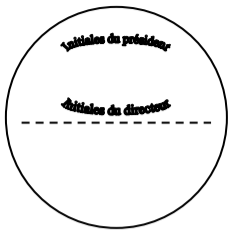
Il est proposé par Nicholas Nadeau, et résolu :

QUE le droit de parole soit accordé au commissaire de secteur pendant les séances du conseil d'établissement pour 2019-2020. Une lettre d'invitation lui sera acheminée par la direction.

22CE1920-011

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

	<p>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Clé-des-Champs</p>
<p>22CE1920-012</p>	<p>12.5 CAMPAGNE DE SOLLICITATION</p> <p>Deux propositions sont présentées pour les campagnes de sollicitation de 2019-2020 :</p> <p>1- Hôpital Brome-Missisquoi Perkins 2- Fondation Ressources pour les enfants diabétiques.</p> <p>Il est proposé par Isabelle Miltimore, et résolu :</p> <p>QUE la campagne de sollicitation lors de la journée de l'Halloween pour l'année scolaire 2019-2020 soit pour la Fondation Ressources pour les enfants diabétiques.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
<p>22CE1920-013</p>	<p>12.6 RÉOLUTION POUR FDS MURALE</p> <p>Il est proposé par Marie Bolduc, et résolu :</p> <p>QUE soit adoptée la demande de transfert du fonds à destination spéciale des activités de l'école pour défrayer le coût de l'activité de la Francodérole au montant de 385 \$ qui aura lieu le 7 octobre 2019.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
<p>22CE1920-014</p>	<p>12.7 RÉOLUTION UTILISATION DES LOCAUX</p> <p>La direction nous mentionne qu'il est prévu dans la loi d'approuver l'utilisation des locaux pour les activités parascolaires. La direction explique qu'il y a dorénavant des coûts de location pour les utilisateurs de nos locaux notamment pour les utilisateurs pour le parascolaire.</p> <p>Il est proposé par Roxanne Hudon-Touchette, et résolu :</p> <p>QUE les locaux de l'école soient utilisés pour le déroulement des activités parascolaires et que les frais chargés représentent le coût des taxes applicables et que pour les autres locations les frais chargés représentent le même coût.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
<p>22CE1920-015</p>	<p>12.8 CAMPAGNE DE FINANCEMENT 3^E CYCLE</p> <p>Isabelle Miltimore nous présente la campagne de financement du 3^e cycle afin d'amasser les fonds supplémentaires nécessaires pour leur sortie de fin d'année. Du 6 au 8 février prochain, ils iront emballer au IGA de Cowansville.</p> <p>Il est proposé par Sébastien Goyer, et résolu :</p> <p>QUE soit adoptée la campagne de financement du 3^e cycle telle que présentée.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Clé-des-Champs

13. CONSULTATION DU CONSEIL

13.1 CONSULTATION SUR LES CRITÈRES DE SÉLECTION D'UNE DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT

Voici les critères de sélection sur lesquels les membres du conseil d'établissement se sont arrêtés pour le poste de directeur/directrice d'établissement :

- connaissance du milieu ;
- dynamique, polyvalent (e), disponible ;
- travaillant bien en équipe et bon soutien de l'équipe-école ;
- bonne capacité d'adaptation ;
- excellentes habiletés en communication orale et écrite tant avec les parents qu'avec les enfants ;
- leadership ;
- possédant des valeurs conformes au projet éducatif de l'école qui est axé sur la qualité du français, le respect et la santé de nos élèves ;
- possédant une ouverture d'esprit face aux innovations, aux nouveaux courants ;
- désirant rester dans notre milieu pour plusieurs années afin d'offrir de la stabilité ;
- Un poste de direction non scindé afin d'offrir les services et le rendement attendus du milieu.

13.1 CONSULTATION SUR LA CAMPAGNE DE FINANCEMENT RECETTE EN POT

Voici les critères de sélection sur lesquels les membres du conseil d'établissement se sont arrêtés pour le financement des recettes en pot :

- Quand : livraison semaine du 16 décembre ;
- Choix : tous les produits ;
- Livraison : en paquet élèves.

14. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

Aucune rencontre n'a eu lieu à ce jour. La première rencontre est prévue le 26 septembre prochain.

15. INFORMATION DU SERVICE DE GARDE

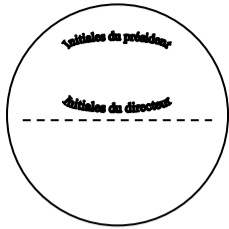
Bianca Bélisle mentionne qu'il y a une nouvelle éducatrice au service de garde. Elle fait également mention du nouveau mode de prise des présences électronique et explique la belle sortie vécue au parc Safari.

16. VIE SCOLAIRE

La direction de l'école informe le conseil d'établissement de diverses activités scolaires ayant eu lieu depuis le début de l'année.

16.1 INFORMATION DU PARASCOLAIRE À L'ÉCOLE

La secrétaire de l'école énumère et donne les détails sur les différentes activités parascolaires offertes aux enfants pour la session automnale.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Clé-des-Champs

17. INFORMATION DE LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT

Terrain de soccer

La commission scolaire est présentement en processus d'appel d'offres. Le ministère nous a soumis sa contribution et le projet était alors en déficit de 25 000 \$. La commission scolaire a modifié l'appel d'offres et le projet se poursuit malgré ce qui précède. Suite à cette nouvelle, la direction a récolté un montant de 15 000 \$ supplémentaire auprès d'une fondation.

18. INFORMATION DES ENSEIGNANTS

Le 26 septembre prochain, les élèves du 3^e cycle joueront à des jeux de société en classe et y ont invité le personnel de l'école. Le 27 septembre aura lieu la marche sur l'environnement. Maude demande des explications sur le déroulement de la journée.

19. CORRESPONDANCE ET PUBLICITÉ

Aucun commentaire.

20. AFFAIRES DIVERSES

20.1 SÉCURISATION DE LA ZONE SCOLAIRE

Le 15 octobre prochain, il y aura une consultation publique à la Ville. Les personnes concernées par le changement d'urbanisme et le nouvel aménagement du stationnement du dépanneur sont invitées à y participer. La direction de l'école communiquera avec la Ville et le propriétaire du dépanneur afin de les informer de nos craintes et nos recommandations.

20.2 HALLOWEEN

Maude Ménard-Dunn désire connaître comment les parents pourraient être mis à contribution afin d'organiser l'Halloween dans le village et voir les possibilités d'implication de l'école dans cet événement. La direction mentionne que les parents pourraient approcher le conseiller municipal afin de contribuer à l'organisation de l'Événement. Il fera également part du souhait lors de la prochaine rencontre de l'OPP.

21. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Karine Beauchemin, et résolu :

QUE la séance soit levée à 19 h 45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22CE1920-016

(signature)
La Présidente

(signature)
Le Directeur